FÉDÉRATION DES CAISSES À SAVON

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION

Je soussigné (1)
certifie que
M.
né le
demeurant à
ne présente pas de contre-indication à la pratique des activités de courses de caisses à savon.

1) Nom - Prénom et cachet du médecin

Fait à

2) Le certificat doit dater de moins de 3 mois au moment de la demande de licence.

, le

(2)

FÉDÉRATION DES CAISSES À SAVON

NATURE ET MODALITÉS DE L'EXAMEN MÉDICAL

La délivrance du certificat médical de non-contre-indication est subordonnée

à l'examen des aspects suivants :

* d'une manière générale :

L'état de santé du demandeur doit permettre la pratique d'activités physiques et sportives de plein air.

- * pour ce qui concerne l'activité « Caisses à savon » (1), l'examen doit vérifier en particulier :
- les capacités sensorielles (vision, audition, équilibre),
- les capacités psychiques (absence de conduite phobique en milieu clos).

En ce qui concerne la catégorie ouverte aux handicapés moteurs la délivrance du certificat médical sera subordonnée à la fourniture d'une attestation de l'intéressé, ou de son responsable légal pour un mineur, signifiant que le véhicule utilisé est adapté aux handicaps présentés.

(1) Une Caisse à savon est un véhicule roulant, sans moteur, muni d'une direction et de freins et répondant à des normes de fabrication et de sécurité précisées dans le règlement technique national.

Caractérisée par son aspect éducatif, l'activité caisse à savon consiste à concevoir et à fabriquer ces véhicules puis à participer à des animations, rencontres, échanges, compétitions, utilisant ces véhicules.

(Extrait des statuts de la Fédération).